

Paris, le 30 mai 2012

NOMINATION

SBKG renforce son département fiscal avec l'arrivée de Caroline Couzineau, forte de plus de 20 ans d'expérience, notamment en fiscalité immobilière.

Le département dirigé par Philippe Schmidt s'enrichit de l'expérience de Caroline Couzineau qui, après plus de 10 années au sein du cabinet Landwell, a exercé les fonctions de directeur fiscal du groupe Pierre & Vacances.

Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une expertise certaine, notamment dans le cadre d'opération de fusions acquisitions et capital investissement mais également en fiscalité immobilière.

Un parcours professionnel riche.

Caroline Couzineau fait ses premières armes au sein du cabinet Landwell, où elle exerce pendant 11 ans. Sa volonté d'élargir son champ de compétences et d'appréhender les problématiques fiscales sous un nouvel angle, l'a conduit à rejoindre le monde de l'entreprise au sein du groupe Pierre & Vacances, en tant que Directeur Fiscal.

Un partage de compétences.

SBKG s'emploie à ce que ses équipes mutualisent leurs expertises et leurs connaissances. A ce titre, le département 'Droit Fiscal' travaille quotidiennement en étroite collaboration avec les départements 'Droit des Sociétés' et 'Droit Immobilier'. L'arrivée de Caroline Couzineau s'inscrit dans cette dynamique, dans la mesure où elle va permettre au cabinet de développer son expertise en fiscalité des entreprises et notamment en fiscalité immobilière et des restructurations.

« Rejoindre SBKG correspond à mon envie de travailler en équipe. J'ai trouvé chez SBKG un état d'esprit qui me correspond, qui est d'apporter et de partager des compétences techniques avec les différentes équipes. C'est cette complémentarité des compétences qui m'attire dans ce cabinet. » détaille Caroline Couzineau.

Le droit fiscal selon SBKG.

Le département 'Droit Fiscal' de SBKG conseille les entreprises sur la structuration fiscale de leurs opérations ainsi que dans la réalisation de plans d'options d'actions (Stock Options, attribution d'actions gratuites, BSA) ou de plans d'intéressement. Le département 'Droit Fiscal' travaille également en étroite collaboration avec l'équipe 'Droit des Sociétés', au coeur des opérations, afin d'apporter des éclairages et des conseils adaptés. Il accompagne aussi les particuliers sur les questions relatives aux contrôles fiscaux et à l'optimisation fiscale de leurs investissements mobiliers ou immobiliers.

L'équipe intervient enfin en matière de fiscalité immobilière côté promoteurs, constructeurs, mais aussi du côté des investisseurs.

« Nous mettons un point d'honneur à proposer à nos clients des solutions innovantes. Pour ce faire, nous devons nous entourer de personnes qui ont, outre une connaissance pointue et globale de la matière, la capacité à apporter une réelle plus-value. L'arrivée de Caroline Couzineau s'inscrit dans cette logique grâce à son expertise en fiscalité immobilière et des restructurations. », souligne Philippe Schmidt, associé du cabinet SBKG.

Caroline Couzineau, 45 ans

Avocat au Barreau de Paris depuis 1993, auparavant conseil juridique et fiscal, Caroline Couzineau est titulaire d'une Maîtrise – Paris X (1988) et d'un DESS de Droit des Affaires et Fiscalité de l'Université de Paris II et diplômée de l'Institut de Droit des Affaires (IDA) (1989).

Caroline Couzineau a débuté sa carrière d'avocat fiscaliste au sein du cabinet Landwell (1989- 2000). Par la suite, elle rejoint le groupe Pierre & Vacances, en qualité de Directeur Fiscal (2000-2005), un poste qui lui permet notamment de développer une forte expertise en matière de fiscalité immobilière. Elle quitte le groupe Pierre & Vacances pour s'installer à son compte avant d'intégrer le cabinet SBKG & associés.

Caroline Couzineau est chargée de formation professionnelle en droit fiscal auprès de Francis Lefebvre Formation et chargée de cours à HEC.

Elle est également membre de l'Association Française des Femmes Fiscalistes (A3F) et bénévole à l'association Passerelles et Compétences.

SBKG & associés

100% indépendant, SBKG & associés s'articule autour d'une équipe riche de plus de 40 personnes : une trentaine d'avocats et juristes d'affaires, répartis entre Paris, Marseille et Londres.

Ces derniers concourent ensemble à la réussite de SBKG & associés, alliant des compétences globales en droit des affaires, qu'il s'agisse de conseil ou de contentieux, en couvrant l'ensemble des problématiques auxquelles une entreprise peut être confrontée tout au long de « sa vie ».

Pluridisciplinaires et complémentaires, les équipes de SBKG & associés interviennent dans les domaines suivants : commercial, consommation, fiscal, immobilier, marchés publics, nouvelles technologies, pénal des entreprises, presse, propriété intellectuelle, publicité, social, société et urbanisme.

Son activité affiche une forte dominante pour l'international, notamment du fait de son appartenance au réseau MSI Global Alliance*, avec une clientèle étrangère à près de 50%.

Pour plus de précisions sur SBKG & associés : www.sbkg.eu

*MSI Global Alliance en bref www.msiglobal.org

Fondé en 1990, MSI Global Alliance est l'un des principaux réseaux internationaux de conseil juridique et comptable avec plus de 250 entreprises membres dans une centaine de pays. Les critères de sélection pour rejoindre MSI Global Alliance sont stricts et sa vocation est de permettre à des cabinets indépendants de collaborer sur des projets d'envergure internationale tout en gardant leur identité, leur propre approche méthodologique et leur indépendance. Ses membres sont ainsi en mesure de concurrencer les plus grands cabinets internationaux en offrant aux entreprises clientes une expertise locale fine tout en garantissant un savoir-faire international très étendu.